



Concours de dessin Manga : rattrapage !

publié le 01/02/2022

Les organisateurs du **concours de dessin Manga** lié au prix littéraire **Mangawa** ont décidé le report de la date limite de téléchargement des productions.

Les retardataires peuvent donc toujours déposer leurs productions au CDI jusqu'au **11 février**.

Pour rappel, vous trouverez le règlement en pdf ci-dessous.



Document joint

 Règlement concours de dessin Manga (PDF de 317.3 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.